

Nouveautés photographiques

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue suisse de photographie**

Band (Jahr): **15 (1903)**

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Nouveautés photographiques

Nous rendons compte impartialement, sous cette rubrique, de toutes les nouveautés photographiques dont il nous est soumis des échantillons en quantité suffisante pour permettre de faire des essais complets.

LA RÉDACTION.



Les „ **Pigment-Folien** “ de la Nouvelle Société Photographique de Berlin-Steglitz. La N. P. G. nous soumet une nouveauté destinée à simplifier le procédé au charbon : les „ abziebare Pigment Folien “, brevet Robert Krayn. Ce sont des pellicules très minces en celluloïde sur lesquelles se trouve une couche de gélatine colorée. On copie à travers la pellicule et on développe la pellicule dans de l'eau chaude, comme une copie sur charbon ordinaire. L'image reste sur la pellicule puisqu'on a copié à travers le support, et les parties insolubilisées par la lumière sont adhérentes à celui-ci. Elle peut ensuite être décalquée sur un papier transfert spécial et se trouvera alors dans la bonne position et non pas avec les côtés interchangés, comme c'est le cas avec le papier au charbon ordinaire.

La sensibilisation de la pellicule se fait comme dans le procédé au charbon ordinaire. Pour un négatif normal, on utilisera la solution suivante :

30 gr. bichromate de potassium.
1000 cc. d'eau.
5 cc. ammoniaque.

Pour les clichés heurtés on utilisera une solution plus concentrée (jusqu'à 5 %), pour les clichés très doux une solution plus diluée (1 %, quelquefois même 1/2 %). Les pellicules restent plates dans le bain sensibilisateur. Il nous est arrivé seulement une fois qu'une pellicule s'est roulée

sur un bord, mais ce roulement était provoqué par l'épaisseur inégale de la pellicule support. Les pellicules, après le bain de bichromate, sont mises entre deux buvards, libérées de l'excès de la solution et ensuite séchées épinglées par les quatre coins sur un carton. Le séchage complet dure quatre à cinq heures, à la température ordinaire.

Les pellicules une fois sèches, le côté celluloïde, au travers duquel a lieu l'exposition, est soigneusement nettoyé. Ce nettoyage est très essentiel (il se fait avec un tampon de ouate), car chaque impureté se traduit sur l'épreuve par une tache plus claire. Les pellicules sont plus sensibles à la lumière que le papier charbon ordinaire; le temps d'exposition sera par conséquent plus court. Il dépendra naturellement de la densité du cliché et de la concentration du bain sensibilisateur employé. La pellicule imprimée est plongée d'abord dans de l'eau froide où elle reste cinq minutes. On la transporte ensuite dans de l'eau chauffée à 30-40 degrés. Après très peu de temps, la gélatine commence à se dissoudre et la durée totale du développement d'une épreuve normalement tirée dure à peu près dix minutes. Si la gélatine ne veut pas se dissoudre ou si le dépouillement n'a lieu que dans les blancs, il y a surexposition et on utilisera de l'eau presque bouillante sans craindre de bulles d'air. Si les blancs ne se dépouillent pas encore suffisamment, on ajoutera à l'eau un peu d'ammoniaque. Pourtant, on n'utilisera ce moyen que dans les cas extrêmes. Nous avons en effet remarqué que cette addition d'ammoniaque dépouille trop les blancs et détruit souvent les fines demi-teintes, et en outre provoque de petits points transparents comme des piqûres.

On contrôle le développement en passant de temps en temps la pellicule sur une plaque opaline. Les diapositifs sont contrôlés par transparence et devront naturellement être beaucoup plus vigoureux que les images destinées à

être transportées sur un papier support. L'image développée, on la lave pendant quelques minutes dans de l'eau froide et on la sèche ensuite, fixée dans les quatre coins sur un carton. Veut-on décalquer l'épreuve sur du papier spécial, on la trempe avec du papier transport, après séchage complet, pendant une ou deux minutes (couche contre couche) dans de l'eau, on la presse doucement avec le dos de la main sur le papier support, on la met entre des buvards sous presse pendant une demi-heure dans un châssis-presse, et on sèche finalement à l'air libre. Après séchage complet, le support celluloïde s'enlève facilement. Pour faire disparaître le brillant de l'épreuve, on la met dans de l'eau froide et on laisse sécher de nouveau. Nous n'avons pas pu constater une diminution de la netteté par suite du tirage à travers la feuille de celluloïde.

En somme on évite, avec le nouveau procédé, le double transfert et on n'a pas à craindre les bulles d'air, même avec de l'eau très chaude. C'est donc un progrès et ce nouveau produit est par conséquent à recommander.

Une observation aux fabricants : il est à souhaiter qu'ils fabriquent également un papier transfert plus rugueux. Le papier transfert actuel, très lisse, ne se prête pas à tous les genres de travaux.

R.-A. REISS.

Dans notre dernier numéro une erreur typographique nous a fait attribuer le portrait de dame, page 341, à M. Nikles. En réalité cette jolie étude est due à M. H. Tanner, de Thoune.

L'illustration de ce numéro est consacrée à des œuvres exposées à l'Exposition de Lausanne, qui a eu lieu pendant la XI^e session de l'Union Internationale de Photographie.